



Ville de Vézélise

BULLETIN MUNICIPAL

Juin 2016

Le mot du maire

Les premiers mois de cette année ont été riches et denses pour l'équipe municipale qui, dès l'annonce du plan de soutien à l'investissement local mis en place par le gouvernement, s'est mobilisée. Un projet de rénovation des 3 appartements au-dessus de l'école maternelle, inoccupés depuis plusieurs années, a été déposé en Préfecture. Dans le même temps, une présentation de l'étude centre-bourg par M. Dailly de l'Etablissement Public Foncier a été faite au conseil municipal. Plusieurs réunions ont été consacrées à l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) qui, je le rappelle, concerne tous les habitants.

Le projet de vidéosurveillance a été finalisé et la demande de subvention a été déposée à la Préfecture. Ce projet devient d'autant plus urgent que nous avons encore eu à déplorer des dégradations aux Halles.

La signalisation au sol a été refaite et les zones de stationnement ont été délimitées.

En milieu rural, le bien vivre ensemble fait partie de notre qualité de vie. Tondre en dehors des heures autorisées, faire du feu, laisser son chien souiller l'espace public, déposer les poubelles n'importe où et n'importe quand sont des manques de respect et des incivilités au même titre que le stationnement gênant. Le bien vivre ensemble est l'affaire de tous et Vézélise est ce que nous, habitants de Vézélise, en faisons. Et comme le dit si bien Graham Nash, « Si on veut rendre le monde meilleur, ...il faut commencer petit. Nettoyer autour de sa maison. Il y a un journal qui traîne dans la rue ? Ramassez-le ! Et vous verrez les choses s'améliorer ».

L'équipe municipale vous souhaite d'excellentes vacances et un bel été bien ensoleillé.

Dominique VOLLMAR

**Rénovation des
logements communaux**

**Revitalisation du
centre de Vézélise**

**Rénovation de
l'éclairage public**

**Marquage et balisage : pour
une meilleure sécurité**

Plan Local d'Urbanisme

**Février 1916 : Pétain à la
mairie de Vézélise**

Cérémonies patriotiques

Agenda des associations

**Espace de Mémoire Lorraine
1939 / 1945**



Rénovation des logements communaux

Dans le cadre du plan de soutien à l'investissement local, le gouvernement a décidé de subventionner la rénovation des logements pour les communes centres- bourgs.

La commune est propriétaire de 3 appartements situés au-dessus de l'annexe de l'école maternelle. Ces logements, insalubres et vétustes, sont inoccupés depuis plusieurs années. Le conseil municipal a décidé de présenter un projet de réhabilitation qui répond au souci de revitalisation du centre de Vézélise et qui permet de lutter contre la vacance. En liaison avec le Conseil d'Architecture et d'urbanisme (CAUE), une étude de faisabilité a été confiée à Monsieur BREDA, architecte. Les travaux prévoient une rénovation lourde avec une mise aux normes thermiques et une mise en valeur du bâtiment. Grâce à l'implication de tous les acteurs, le dossier a pu être déposé dans les délais impartis en Préfecture. Les travaux sont estimés à 572 497 € et une subvention à hauteur de 381 665 € (80% du HT) a été sollicitée. La décision appartient au Préfet de Région et devrait intervenir courant juillet. En cas de réponse positive, les travaux seront, comme la commune s'y est engagée, réalisés très rapidement.



Revitalisation du centre de Vézélise

Notre commune est un bourg rural du fait de sa position centrale au cœur du Saintois. La commune, pendant des années, s'est développée sur le plateau et la périphérie au détriment du centre-ville qui a quelque peu été négligé. Comme dans beaucoup d'autres centres-bourgs, le cœur de ville est vieillissant, l'habitat délaissé, voire insalubre. Sous l'impulsion de l'Etat et de la Région, le conseil municipal s'est engagé dans une politique active en matière de renouvellement urbain pour revitaliser le centre et ainsi son rayonnement sur le territoire avoisinant. Avec la communauté de communes du Pays du Saintois, nous allons signer un partenariat avec l'EPFL (Etablissement Foncier De Lorraine), dans le cadre de son programme d'intervention pluriannuel 2015-2019, comme cela se pratique déjà aujourd'hui à Foug, Toul, Lunéville, Neuves Maisons, Pont Saint Vincent et bien d'autres communes.

La démarche va se décliner en une double intervention :

- Une partie étude : constitution d'un diagnostic, d'un outil de mise en œuvre de l'intervention et d'un référentiel foncier et immobilier.
- Une partie opérationnelle : acquisitions foncières par l'EPFL qui sera maître d'ouvrage et recherche d'investisseurs privés ou publics.

La mise en œuvre de ce programme devrait se dérouler sur plusieurs années.

Rénovation de l'éclairage public

Le Pays « Terre de Lorraine » a mis en place en début d'année 2016 un fond spécial servant à aider les communes qui le souhaitent à réaliser des travaux ayant pour objectif une économie d'énergie.

Le conseil municipal de Vézelize a choisi de monter un dossier de demande de subventions dans le cadre d'un renouvellement du parc d'éclairage public. Ainsi, en collaboration avec des professionnels, les points lumineux les plus énergivores de la commune ont été recensés.

Ce sont donc 112 points lumineux répartis sur 4 secteurs de la commune qui ont été identifiés. Le remplacement de ces 112 points par des lampes de nouvelle génération de type LED avec variation automatique de l'intensité d'éclairage durant la nuit permettra une économie d'énergie d'environ 70%.

Ce taux d'économie d'énergie devrait permettre à la commune d'obtenir 60% de subventions de la part du Pays « Terre de Lorraine », 17% de la part du Syndicat d'Electricité ainsi que 25€ par point d'éclairage.

Le montant des travaux se chiffrant à 68 000 € HT, la part résiduelle restant à la charge de la commune devrait être de l'ordre de 13 000€ HT.

Dès confirmation de l'accord de ces subventions, la commune passera commande des travaux.

Il est à noter que cette réalisation permettra un éclairage beaucoup plus agréable, tout en faisant d'importantes économies d'énergie et en maintenant l'aspect sécuritaire dans nos rues durant la nuit.

Marquage et balisage : pour une meilleure sécurité

Durant plus d'une semaine, les employés de l'Entreprise Aximum de Chaudeney-sur-Moselle, spécialisée dans les travaux de marquage et de balisage, ont réalisé les travaux souhaités par le conseil municipal suite aux problèmes de sécurité liés aux stationnements interdits, voire dangereux. Il était en effet très fréquent qu'un poids lourd ou un bus se retrouve coincé dans les méandres de nos rues étroites à cause d'un véhicule stationné hors des places officielles, occasionnant alors une entrave à la circulation.

La première action fut de rafraîchir les marquages au sol du centre de Vézelize par la pose d'une résine thermoplastique. Etaient concernés : les rues Léonard Bourcier, Louis et Félix Moreau, Maréchal Foch face à la crèche, de la Carrière, de la Libération, Saint-Côme et le parking de la Poste.



La seconde intervention consista en la pose de balises au bas de la rue du Plain, rue Léonard Bourcier, place Lyautey, à l'intersection de la rue Marcel Astorg et de la place de l'Hôtel-de-Ville, rue Saint-Côme et rue de la Libération.

Le coût des travaux s'élève à 16 000 €.

commune de
VEZELISE

- Info PLU n° 2 -



Notre village élabore son Plan Local d'Urbanisme

La commune est actuellement en pleine refonte de son document d'urbanisme pour transformer son Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme se déroule en 4 phases.

Nous venons d'achever les première et seconde phases du projet de PLU qui ont permis de brosser un état des lieux de notre territoire (phase 1), puis de rédiger le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) (phase 2).

Le portrait de notre territoire

Tout d'abord, l'analyse du portrait de notre territoire communal en démontre sa richesse, sa diversité, ses atouts mais également ses dysfonctionnements. Ce travail aborde des thématiques très diverses telles que les besoins en matière d'accueil de population, le développement économique, la pérennité des activités agricoles, la mobilité, la protection des paysages et de l'environnement, l'architecture, ou encore la préservation du patrimoine.

A la suite de l'analyse du portrait de notre territoire, les enjeux communaux identifiés alimentent les réflexions pour élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui fait l'objet de la seconde phase du PLU.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables constitue la pièce maîtresse et centrale autour de laquelle l'ensemble du projet de PLU s'articule. En effet, il traduit le projet de la commune de Vézélise et l'engagement que les élus souhaitent prendre vis-à-vis des administrés pour les 10 années à venir en matière d'urbanisme. Ces orientations trouveront leur traduction dans les documents de planification (zonage, règlement écrit, orientation d'aménagement et de programmation) qui vous seront présentés dans une prochaine publication.

A noter que le PADD fera l'objet d'un débat au sein du conseil municipal.

Le projet d'Aménagement et de Développement Durables vous a été présenté au cours d'une réunion publique qui s'est tenue le 23 juin à 20 h 30 à La Salle du Grenier des Halles.

le PLU pour construire l'avenir de Vézélise

Le PADD de Vézélise se décline en 3 grandes orientations, elles-mêmes déclinées en objectifs :

1 / Revitalisation du centre bourg, un pôle central en devenir à redynamiser

VEZELISE joue le rôle de bourg centre au cœur du Saintois avec une population globalement croissante depuis les années 1970. Forte de cette position, la commune s'est développée dans les vallées de l'Uvry et du Brénon, avant de s'étendre sur le plateau pendant la période récente. Cette polarité demeure, mais nous devons aujourd'hui faire face à des difficultés pour conserver notre vitalité.

Aussi, la commune souhaite s'engager dans une politique active en matière de renouvellement urbain et de revitalisation de son centre pour renforcer son attractivité. Des actions s'orienteront notamment vers la promotion d'un habitat plus durable avec une reprise de la vacance et une offre de logements plus diversifiée. Un second axe s'attachera à la préservation et à la valorisation du patrimoine architectural et bâti.



2 / Conforter le rôle de pôle fédérateur en cœur du Saintois

VEZELISE concentrent les activités, les équipements, les commerces et les services de proximité nécessaires aux habitants et à ceux des communes voisines. Cette qualité de pôle fédérateur doit aujourd'hui être confortée afin d'être en capacité de continuer à répondre aux demandes du quotidien. Pour ce faire, des actions devront permettre d'assurer la viabilité et la pérennité du tissu économique local au sens large, activités agricoles comprises. Une seconde démarche doit porter sur le maintien du réseau d'équipements existants, élément indissociable de l'attractivité de notre territoire.

En outre, nous souhaitons accueillir de nouveaux habitants à VEZELISE afin de maintenir à minima le niveau de notre population (1499 habitants), voire d'en permettre une légère croissance en privilégiant une démarche de renouvellement urbain.

3 / Vézélise, la « ville à la campagne », un cadre de vie de qualité à préserver

La commune de VEZELISE se caractérise par une structure urbaine dense inscrite au cœur des espaces agricoles et naturels. L'attractivité d'un territoire est indissociable d'un cadre de vie de qualité. Ce cadre paysager et environnemental remarquable mérite donc une attention toute particulière dans le cadre du PLU.

Aussi, des mesures de protection doivent être impulsées dans ce domaine afin de conserver notre qualité de vie en trouvant un équilibre entre préservation des espaces agricoles et naturels d'une part, et d'autre part, extension de notre tissu bâti.



Février 1916 : Pétain à la mairie de Vézelize

En ce centième anniversaire de la bataille de Verdun, peut-on passer sous silence un fait n'ayant laissé aucune trace dans la presse ? Le général Pétain rend visite à l'état-major du 20ème Corps d'Armée de Nancy, à la mairie de Vézelize, sise à l'époque à l'Hôtel-de-Ville.

Ce fait, relevé dans « *Quelques Souvenirs d'un Vendeur de Chevaux* », recueil écrit par Robert Dormagen, éleveur de chevaux, alors jeune homme qui sera mobilisé en mars 1917, prend aujourd'hui une autre dimension. Début février 1916, le 20ème Corps, relevé du front est cantonné à Vézelize et dans les villages environnants. Les officiers sont logés chez l'habitant, la famille de Robert Dormagen accueille le commandant Beurier. Peu après le début de l'attaque de Verdun, l'État-major du 20ème Corps est convoqué à la mairie de Vézelize. Robert Dormagen, lui, est sous les Halles et voit entrer des généraux de Corps d'Armée, de Division, de Brigade et il raconte : « *Une voiture militaire arrive sur la place. Un officier l'attendait. Le général Pétain en descend et monte prestement à la mairie, où il est accueilli par un retentissant « Garde à vous ! »* ». *Quelques échos non secrets sont recueillis par Robert Dormagen : « Sur la grande table ovale du conseil municipal sont étalées des cartes de la région de Verdun, où les combats font rage. Très calme, le général Pétain y montre la position des troupes. Il dit la gravité de la situation et expose son plan de défense. Après concertation générale, il donne ses ordres. Le rapport terminé, suivi de quelques généraux, il descend de la mairie et d'un pas rapide regagne sa voiture »*.

Robert Dormagen cite ensuite le commandant Beurier revenu dans sa maison d'accueil : « *Chers amis, adieu, nous partons. Je suis sidéré, il nous a fascinés. Ah ! Quel chef !* ».

Le 26 février 1916, le 20ème Corps entrait dans l'enfer de Verdun.

Bernard Perrin qui rapporte ce fait dans le tome 2 d'« *Histoire méconnue du canton de Vézelize* » pense que la venue du général Pétain à Vézelize s'est déroulée le 23 février au matin.

Cérémonies patriotiques

Les 8 et 29 mai, vézelisiennes et vézelisiens ont été invités à se rendre devant le Monument aux Morts de la place d'Hôtel de Ville pour deux temps consacrés au Souvenir. Deux cérémonies intergénérationnelles.

-Le 8 Mai, jour de commémoration de la Victoire de 1945, sous la présidence de Dominique Vollmar, maire de Vézelize, en présence des personnalités locales dont Agnès Marchand, conseillère départementale du canton de Meine au Saintois, des représentants du Centre de Secours de Vézelize sous les ordres du capitaine Georges Munger, les enfants de l'école primaire Marie Marvingt se sont associés aux cérémonies. L'occasion pour le président des Anciens Combattants AMC du Saintois, André Thomas, de mettre à l'honneur deux anciens combattants de Xeuilley : Albert Bizzocchi décoré de la Médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en Algérie et Roland Rolin, de la croix du Combattant.



-Second rendez-vous tout aussi émouvant : le 29 Mai, consacré au Centième anniversaire de la bataille de Verdun. Une cérémonie rehaussée par la présence des élèves de Robert Géant et de Marie Marvingt, accompagnés par Jeannette Chalandre, Laurence Herrmann et Aurélie Bailly, principale et directrices des 3 établissements scolaires. Les élèves associés au devoir de Mémoire ont fait lecture de lettres de Poilus et participé au dépôt de gerbes avec Dominique Vollmar, maire, Jean-Marc Christophe, suppléant de Gauthier Brunner, conseiller départemental, Philippe Grange, conseiller défense pour Vézelize et André Thomas, président des anciens combattants.

Les jeunes ont alors entonné la Marseillaise qui a été reprise par l'ensemble des participants, les sonneries réglementaires ayant été interprétées à la trompette par François Savary.

L'agenda des associations

L'association « [Les Randonneurs du Saintois](#) » forme un groupe de travail, dans le but de mettre en place un circuit pédestre balisé découverte du bourg de Vézélise. Ce circuit valorisera les richesses historiques de votre village, notamment à travers l'élaboration d'un livret.

Amateurs d'histoire, amoureux de Vézélise ou tout simplement curieux voulant en savoir plus sur l'histoire de leur village, « [Les Randonneurs du Saintois](#) » vous invitent à participer à la conception de ce circuit.

Si vous souhaitez y contribuer contactez les à l'adresse suivante : projetpeps54@gmail.com, ou contactez la [mairie de Vézélise](#) au 03.83.26.90.14.

Grenier des Halles

--- **HAL'ART** : Expo de peinture du 17/09 au 25/09 entrée libre de 14h à 18h

--- **Marché de Noël** : dimanche 27/11 de 9h30 à 12h & de 14h à 18h

site internet : www.assodugrenierdeshalles.fr

Les Amis de Vezelise

--- **Concours de Pétanque** le 03/07 à partir de 10h au *terrain multi-sport du haut de Barmont*

--- **Parcours** « [à la découverte de Vézélise](#) » le 18/09

M.J.C

Nouvelle Activité

--- **Marche Nordique** le samedi de 9h30 à 12h et le lundi de 13h30 à 15h30

--- **Centre Aéré** du 06/07 au 29/07 pour les enfants de 6 à 13 ans au *Collège Robert Géant*

téléphone [03.83.26.92.30](tel:03.83.26.92.30) et sur [Facebook](#)

Familles Rurales et Compagnie

--- **Accueil périscolaire** du lundi au vendredi de 7h à 8h20 et de 15h45 à 18h30

et le mercredi de 11h30 à 18h30 pour les enfants de 6 à 12 ans

--- **Centre de loisirs** du 07/07 au 29/07 et du 16/08 au 31/08

Contact Mme Sylvie Garcia

famillesruralesetcompagnie@gmail.com

Amis de l'orgue de Vézélise

Concerts - Rendez vous sur Facebook « [Les Amis de l'Orgue de Vézélise](#) » pour plus d'informations sur les concerts

Juillet

03/07 à 15h30

10/07 à 15h30

Août

15/08 à 15h30

Septembre

11/09 à 15h30

15/09 à 15h30

25/09 à 15h30

Octobre

09/10 à 15h30

Décembre

04/12 à 15h30

Don du sang

--- Le 24/09 de 8h30 à 12h à *l'école Marie Marvingt*

et n'oubliez pas le repas des Seniors le 16/10

Pour pas oublier : un coffret de 4 DVD

8 mai 2016, commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945 exceptionnelle pour L'Espace de Mémoire Lorraine 1939-1945, jour souhaité pour présenter officiellement le coffret de 4 DVD distribué dans tous les collèges et lycées du département. Après la projection des 4 documentaires durant l'après-midi, ce fut le lancement officiel de la distribution du coffret.

Le président André Barbier et le vice-président Fernand Nedelec, ancien de la Résistance sur le secteur de Toul, retracèrent l'origine du projet : " **Un coffret réalisé à l'initiative de l'Espace de Mémoire pour le 70ème anniversaire de la Libération et de la Victoire** ". Ce projet a nécessité la mobilisation de tous les membres de l'association notamment pour en assurer le financement. Jérôme Leclerc, le dynamique secrétaire, présenta, quant à lui, les DVD, précisant : " **Le projet a pu voir le jour**

grâce aux aides financières des villes de Vézelize et Nancy, des communautés de communes du Pays du Saintois et du Tulois, du conseil départemental, du député Dominique Potier, du ministère de la Défense, du Crédit agricole, mais aussi aux réalisateurs qui, tous, ont cédé leurs droits ".



En ouverture de la réunion, le public put assister à la prestation de l'ensemble vocal de l'Ecole de musique du Saintois qui interpréta deux pièces en anglais. " **Il est vrai que la campagne de Lorraine a coûté à l'Armée américaine plus de pertes humaines que les opérations en Normandie** " souligna Jérôme Leclerc.

Puis furent projetés les 4 DVD : **Sweet Lorraine, Suite Lorraine, Viombois, la bataille du hasard, Dompaire, une étape vers la Liberté et Un combat de chien.**

" **Un bel outil pédagogique, véritable histoire à partager, que les enfants pourront transmettre** " dira Dominique Potier, député de la circonscription.

Tirage : 800 ex.

Directeur de la publication :
Dominique Vollmar.

Comité de rédaction :
Aline et Philippe Bachmann,
Josette et Christian Villeminot,
Gisèle Ode, Bernard Roblot,
Chantal Moine, Stéphanie Potier,
Martine Leclerc, Carine Huin.

Mise en page : Florian Beaux.

Imprimerie : Saxoprint.

Votre mairie : Rue Léonard Bourcier - 54330 VÉZELISE

Tél. : 03 83 26 90 14

Fax : 03 83 26 22 44

Mail : mairie@vezelise.com

Site internet : www.vezelise.com

Ouverture : le Mardi et le Vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30.
Ainsi que le Jeudi de 10h à 12h.